

Département de publication : 67

---

I.II.III.IV.VI.

## **AVIS DE MARCHÉ**

Directive 2014/24/UE

Le présent avis constitue un appel à la concurrence

### **SECTION I : POUVOIR ADJUDICATEUR**

#### **I.1) NOM ET ADRESSES :**

Port autonome de Strasbourg

à l'attention de DAF-PAM

Coordonnateur du groupement de commandes "P.A.S. - R.E.T. - BATORAMA"

25, rue de la Nuée Bleue - CS80407

67002 Strasbourg Cedex

Tél : +33 (0)3 88 21 74 74 - Fax : +33 (0)3 23 56 57

Courriel : [pam@strasbourg.port.fr](mailto:pam@strasbourg.port.fr)

Adresse internet : <http://www.strasbourg.port.fr>

Adresse internet du profil d'acheteur : <http://pas.marcoweb.fr>

#### **I.2) PROCEDURE CONJOINTE :**

#### **I.3) COMMUNICATION :**

Les documents du marché sont disponibles gratuitement en accès direct non restreint et complet, à l'adresse :

<http://pas.marcoweb.fr>

#### **Adresse à laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenues :**

Port autonome de Strasbourg

Direction administrative et financière - Pôle Achats / Marchés

25, rue de la Nuée Bleue - CS 80407

67002 Strasbourg Cedex

FRF11

Téléphone : +33 (0)3 88 21 74 74 - Fax : +33 (0)3 88 23 5 657

Courriel : [pam@strasbourg.port.fr](mailto:pam@strasbourg.port.fr)

Adresse du profil d'acheteur (URL) : <http://pas.marcoweb.fr>

#### **Les offres ou les demandes de participation doivent être envoyées :**

par voie électronique via : <http://pas.marcoweb.fr>

#### **I.4) TYPE DE POUVOIR ADJUDICATEUR :**

Organisme de droit public.

#### **I.5) ACTIVITÉ PRINCIPALE :**

Autre : Port autonome.

## **SECTION II : OBJET**

### **II.1) ETENDUE DU MARCHÉ:**

#### **II.1.1) Intitulé :**

### **COLLECTE, TRAITEMENT ET ELIMINATION DES DECHETS MENAGERS ET ASSIMILES**

Numéro de référence : 19\_10DVD\_PPI

#### **II.1.2) Code CPV principal :**

Mots descripteurs : Collecte sélective. Conteneur, poubelles. Déchets non ménagers (prestations).

Descripteur principal : 34928480

#### **II.1.3) Type de marché :**

Service.

#### **II.1.4) Description succincte :**

Pour l'ensemble des membres du groupement de commandes, mise à disposition sur sites de moyens de collecte de DIB, papiers - carton, biodéchets et verre, le ramassage de ces moyens de collecte et leur transport vers un centre de traitement.

Le traitement (valorisation, élimination ou recyclage) des déchets et la traçabilité de ce traitement.

#### **II.1.5) Valeur totale estimée :**

Valeur hors TVA : 600 000.00

#### **II.1.6) Information sur les lots :**

Ce marché est divisé en lots : Non

### **II.2) DESCRIPTION :**

#### **II.2.1) Intitulé :**

#### **II.2.2) Code(s) CPV additionnel(s) :**

Mots descripteurs : Collecte sélective. Conteneur, poubelles. Déchets non ménagers (prestations).

Descripteur principal : 34928480

#### **II.2.3) Lieu d'exécution :**

Code NUTS : FRF11.

Lieu principal d'exécution : 67000 Strasbourg

#### **II.2.4) Description des prestations :**

Accord-cadre sans mini et maxi et un opérateur économique.

Montant estimatif 600000,00 Euros H.T. sur la durée totale de l'accord-cadre, reconductions comprises.

L'accord-cadre est conclu pour une période de 1 an à compter de la notification du contrat.

Le pouvoir adjudicateur a décidé de ne pas lancer la consultation en lots séparés pour les motifs suivant :

Ensemble de prestations homogènes.

#### **II.2.5) Critères d'attribution :**

Le prix n'est pas le seul critère d'attribution et tous les critères sont énoncés uniquement dans les documents du marché.

#### **II.2.6) Valeur estimée :**

Valeur hors TVA : 600 000.00EUR

#### **II.2.7) Durée du marché, de l'accord-cadre ou du système d'acquisition dynamique :**

Durée en mois : 48

Ce marché peut faire l'objet d'une reconduction : Oui

Description des modalités ou du calendrier des reconductions : L'accord-cadre est reconductible pour 3 périodes de un an.

#### **II.2.9) Informations sur les limites concernant le nombre de candidats invités à participer :**

#### **II.2.10) Variantes :**

Des variantes seront prises en considération : non

**II.2.11) Information sur les options :**

Options : non

**II.2.13) Information sur les fonds de l'Union européenne :**

Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne : Non

**II.2.14) Informations complémentaires :**

**SECTION III : RENSEIGNEMENTS D'ORDRE JURIDIQUE, ECONOMIQUE, FINANCIER ET TECHNIQUE**

**III.1) CONDITIONS DE PARTICIPATION :**

**III.1.1) Habilitation à exercer l'activité professionnelle, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession :**

Liste et description succincte des conditions :

- Déclaration sur l'honneur pour justifier que le candidat n'entre dans aucun des cas des interdictions de soumissionner, et notamment qu'il est en règle au regard des articles L. 5212-1 à L. 5212-11 du code du travail concernant l'emploi des travailleurs handicapés.

**III.1.2) Capacité économique et financière**

Liste et description succincte des critères de sélection :

- Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et, le cas échéant, le chiffre d'affaires concernant les fournitures objet du contrat, portant au maximum sur les trois derniers exercices disponibles en fonction de la date de création de l'entreprise ou du début d'activité de l'opérateur économique, dans la mesure où les informations sur ces chiffres d'affaires sont disponibles ;
- Déclaration appropriée de banques ou, le cas échéant, preuve d'une assurance pour les risques professionnels.

**III.1.3) Capacité technique et professionnelle**

Liste et description succincte des critères de sélection :

- Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années ;
- Liste des principaux services effectués au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé. Les prestations de services sont prouvées par des attestations du destinataire vérifiables (coordonnées exactes - nom et n° de téléphone) ou, à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique ;
- Déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation du contrat.

**III.1.5) Informations sur les marchés réservés :**

**III.2) CONDITIONS LIEES AU MARCHE :**

**III.2.1) Information relative à la profession**

**III.2.2) Conditions particulières d'exécution :**

- Caractéristiques des prix : Prix unitaires.
- Modalités de variation des prix : Révision périodique annuelle.
- Une avance de 5,00% sera accordée dans les conditions prévues au contrat.
- Modalité de règlement des comptes : selon les modalités du C.C.A.G.-F.C.S.
- Le délai global de paiement est de 30 jours.
- Modalités de financements : en totalité sur les fonds propres de chacun des établissements composant le groupement de commande.

Aucune forme de groupement imposée à l'attributaire.

Il est interdit aux candidats de présenter plusieurs offres en agissant à la fois :

- En qualité de candidats individuels et de membres d'un ou plusieurs groupements ;
- En qualité de membres de plusieurs groupements.

La durée du contrat précitée est une durée maximum.

Cette consultation comporte une clause d'insertion sociale.

**III.2.3) Informations sur les membres du personnel responsables de l'exécution du marché :**

**III.2.4) Marché éligible au MPS :**

La transmission et la vérification des documents de candidatures peut être effectuée par le dispositif Marché public simplifié sur présentation du numéro de SIRET : Non

## **SECTION IV : PROCEDURE**

### **IV.1) DESCRIPTION :**

**IV.1.1) Type de procédure :**

Procédure ouverte

**IV.1.3) Informations sur l'accord-cadre ou le système d'acquisition dynamique :**

Le marché implique la mise en place d'un accord-cadre.

Accord-cadre avec un seul opérateur.

**IV.1.4) Informations sur la réduction du nombre de solutions ou d'offres durant la négociation ou le dialogue :**

**IV.1.6) Enchère électronique :**

**IV.1.8) Information concernant l'accord sur les marchés publics (AMP) :**

Le marché est couvert par l'accord sur les marchés publics : Oui

### **IV.2) RENSEIGNEMENTS D'ORDRE ADMINISTRATIF :**

**IV.2.2) Date limite de réception des offres ou des demandes de participation :**

Vendredi 26 avril 2019 à 12h00

**IV.2.3) Date d'envoi estimée des invitations à soumissionner ou à participer aux candidats sélectionnés :**

**IV.2.4) Langue(s) pouvant être utilisée(s) dans l'offre ou la demande de participation :**

Français

**IV.2.6) Délai minimal pendant lequel le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre :**

Durée en mois : 4 (A compter de la date limite de réception des offres)

**IV.2.7) Modalités d'ouverture des offres :**

Date : 29/04/2019 à 14h30

## **SECTION VI : RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES**

### **VI.1) RENOUVELLEMENT**

Il ne s'agit pas d'un marché renouvelable

### **VI.3) INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES**

La candidature est présentée soit sous la forme des formulaires DC1 et DC2, soit sous la forme d'un Document Unique de Marché Européen (DUME).

Les formulaires sont disponibles gratuitement sur le site [www.economie.gouv.fr](http://www.economie.gouv.fr)

Dématérialisation des procédures : Les modalités de transmission électronique des plis sont définies dans le règlement de la consultation.

### **VI.4) PROCÉDURES DE RECOURS :**

**VI.4.1) Instance chargée des procédures de recours :**

Tribunal administratif de Strasbourg

31, avenue de la Paix - 67000 Strasbourg

Téléphone : +33 (0)3 88 21 23 23 Fax : +33 (0)3 88 36 44 66

Courriel : [greffe.ta-strasbourg@juradm.fr](mailto:greffe.ta-strasbourg@juradm.fr)

#### **VI.4.3) Introduction de recours :**

Précisions concernant les délais d'introduction de recours :

Voies et délais des recours dont dispose le candidat :

- Référé précontractuel prévu aux articles L.551-1 à L.551-12 du Code de justice administrative (CJA), et pouvant être exercé avant la signature du contrat.
- Référé contractuel prévu aux articles L.551-13 à L.551-23 du CJA, et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R. 551-7 du CJA.
- Recours pour excès de pouvoir contre une décision administrative prévu aux articles R. 421-1 à R. 421-7 du CJA, et pouvant être exercé dans les 2 mois suivant la notification ou publication de la décision de l'organisme (le recours ne peut plus, toutefois, être exercé après la signature du contrat).
- Recours de pleine juridiction ouvert aux tiers justifiant d'un intérêt lésé, et pouvant être exercé dans les deux mois suivant la date à laquelle la conclusion du contrat est rendue publique.

#### **VI.5) DATE D'ENVOI DU PRÉSENT AVIS**

22/03/2019